

Approche linguistique de la notion de quantification : du concept aux occurrences

Céline Benninger, Strasbourg

Les langues sont bien équipées pour exprimer tout ce qui se rapporte à la quantité. On pourrait même se demander s'il existe des énoncés qui soient totalement dépourvus de tout signe renvoyant, de près ou de loin, à l'idée de quantité. Le degré zéro de la quantité ne semble en effet guère concevable, cette catégorie conceptuelle étant l'une des dimensions qui conditionne notre appréhension du monde. Il est dès lors légitime, pour les linguistes, de s'interroger sur le lien entre les langues et la quantité, en particulier sur le rôle que la seconde joue dans les premières et sur les modalités de sa verbalisation¹.

Nombreux sont les travaux consacrés aux outils spécifiques qu'une langue met à la disposition des locuteurs pour verbaliser la quantité (A.-M. Dessaux, 1976; T. Flückiger-Studer, 1983; E. Löbel, 1986; J.C. Milner, 1976...). Ce n'est pas la direction que nous suivrons ici. Non pas que l'étude des outils en question, substantifs, déterminants, adverbess et autres termes dits quantificateurs, soit dénuée d'intérêt, mais elle ne mène, nous semble-t-il, qu'à une vision morcelée et tronquée des phénomènes liés à la quantité en ce qu'elle reste détachée de son principe fédérateur et fondateur, l'opération de quantification. Analyser les divers paradigmes de quantificateurs, leur comportement syntaxique et sémantique, sans s'être au préalable interrogé sur ce qu'est la quantification revient en quelque sorte à prendre le problème à l'envers. Aussi les pages suivantes s'attacheront-elles essentiellement à décrire le mécanisme de la quantification dans ce qu'il a de plus général, sans l'asseoir plus spécialement sur un corpus de termes quantificateurs empruntés à une langue ou à une autre.

Pour ce faire, nous adopterons la démarche suivante. Après un rapide, mais utile détour du côté des dictionnaires - utile parce qu'il nous permettra d'esquisser l'ossature de la notion qui nous intéresse -, nous étofferons le concept ordinaire inféré à partir des paraphrases lexicographiques au moyen de données liées à l'actualisation

1

Il sera question ici de quantification dans le langage naturel et non de quantification logique

des concepts ainsi qu'à l'inscription de leurs occurrences dans des dimensions spatio-temporelles.²

1. Du côté des dictionnaires

La quantification désignant l'action de *quantifier*, c'est le sens de cette forme verbale qui sera au centre de nos investigations immédiates : que fait un locuteur lorsqu'il *quantifie*? Sans prétendre pour autant à l'exhaustivité, on procédera à un rapide examen de quelques-unes des définitions proposées par les principaux dictionnaires linguistiques de langue française :

quantifier v.tr. (1897; angl. *to quantify*, 1840; lat. médiév. *quantificare*). 1° (Petit Robert) Log. Attribuer une quantité à (un terme). 2° Phys. (1932). Appliquer une loi de quantification à (une grandeur physique).

quantifier v.tr. (du lat. *quantus*, combien grand; 1897). Log. 1. Attribuer une quantité à un terme, selon qu'il est un ou multiple. - 2. Déterminer la quantité logique d'un jugement. - 3. Proposition *quantifiée*, proposition dont certaines variables sont liées par des quantificateurs.

quantifier v. tr. Attribuer une quantité, une valeur quantitative à (une chose concrète ou abstraite). *Evaluer* et exprimer en chiffres. Syn. : chiffrer, mesurer, nombrer.

quantifier v. tr. (angl. *to quantify*, quantifier - en logique [milieu du XIX^e s.], lat. médiév. *quantificare*, même sens, du lat. class. *quantus*, combien grand, et *facere*, faire; 1898, P. Adam [p.92], au sens 1; sens 2, 1904, Larousse). 1. Déterminer avec précision et exprimer en chiffres : *Les tests psychométriques visent à quantifier des traits de personnalité, des aptitudes, le niveau d'intelligence générale des sujets*. 2. Procéder à une quantification en logique ou en physique.

² Cette réflexion s'inscrit dans un travail portant sur les substantifs quantificateurs tels que *litre, mètre, quinzaine, bouchée, tas,...* Partant, elle ne prétend pas aborder l'ensemble des problèmes - philosophiques, logiques, ...- rattachés à la quantification, mais cherche plutôt à constituer une base facilitant la compréhension du fonctionnement des substantifs quantificateurs.

De toute évidence, les définitions en tant que telles restent trop vagues pour nous satisfaire pleinement³. Elles n'en demeurent cependant pas moins intéressantes, ne serait-ce que par les informations périphériques - en particulier les marques d'usage - qu'elles véhiculent.

Le verbe *quantifier* est généralement présenté comme un verbe technique, en usage tant dans le domaine de la *logique* que dans celui des *sciences physiques*. Le TLF pose d'ailleurs une équivalence entre le verbe *quantifier* et l'activité du comptage mathématique en le rapprochant des verbes *chiffrer*, *mesurer*, *nommer*, autant de verbes dont la consonance scientifique est manifeste. Son domaine d'application semble donc essentiellement scientifique. Or, l'idée qu'intuitivement tout un chacun associe à ce terme est celle d'une action tout à fait quotidienne, ordinaire pour ne pas dire anodine. La ménagère qui fait ses courses, "quantifie" sans cesse en réfléchissant à la "quantité" / au "nombre" de chacun des produits qu'elle va acheter : va-t-elle prendre 1 ou 2 kilogrammes de pommes de terre, 4 ou 5 bouteilles d'eau, 2 ou 3 paquets de gâteaux, une demi-douzaine ou une douzaine d'oeufs,...? Il existe par conséquent un très net décalage entre le mot *quantification*, c'est-à-dire la forme linguistique d'une part, et son contenu, c'est-à-dire le sens préconstruit qu'il véhicule d'autre part : le premier est d'un emploi aussi rare que le second nous est familier. Comment expliquer cette disparité? Pourquoi, alors que beaucoup de nos faits et gestes correspondent à une quantification, n'employons-nous pour ainsi dire jamais le verbe *quantifier*? Avant d'être en mesure de répondre à ces questions, il est nécessaire de définir plus avant ce que l'on entend par quantifier et, pour ce faire, de revenir aux définitions de ce terme.

Le Petit Robert, le LEXIS et le TLF définissent l'action de *quantifier* comme le fait d'«attribuer une quantité à ...» tandis que le GLLF la présente comme le fait de «procéder à ...». Il ressort de ces formules que la quantification équivaut à un processus, c'est-à-dire un mécanisme qui a pour effet de modifier ce sur quoi il porte. En somme, la quantification en tant que processus recouvre les deux points suivants :

- la quantification correspond à une suite d'opérations organisées dans le temps
- ces opérations ont pour effet de transformer un élément X, en le faisant passer d'un état initial à un état final. Il est entendu que les deux états en question sont différents, même si l'état final conserve - ou peut conserver - encore certaines caractéristiques de l'état originel. Le suffixe factitif *-ifier* confirme d'ailleurs cette idée puisqu'il est lui-même porteur de ce sens d'évolution. Des verbes comme *bonifier*, *électrifier*, *pacifier*,... dénotent bien une action dont l'essentiel est la transformation de quelque chose : *bonifier*, c'est bien rendre meilleur quelque chose qui ne l'était pas trop ou pas du tout au départ; *électrifier*, c'est bien pourvoir en électricité un endroit qui ne l'était pas; *pacifier*, c'est bien rendre calme, ramener à la paix ce qui ne l'était pas initialement ou qui ne l'est plus.

³ Ce constat n'est en aucun cas une critique des dictionnaires de référence, leur fonction n'étant pas le moins du monde de décortiquer dans leurs moindres détails les mots qui en constituent les entrées, mais plutôt d'en donner une idée générale, dans les termes les plus accessibles au locuteur ordinaire.

En résumé, dans l'approche lexicographique, *quantifier*, c'est *transformer un objet⁴ en le faisant passer d'un état à un autre; la transformation consistant en l'attribution d'une quantité à l'objet en question*. Il s'agit alors de définir plus précisément le mécanisme quantificationnel ainsi que son domaine d'application dans la mesure où, contrairement à ce que suggéraient les dictionnaires, ses limites dépassent largement celles de la logique et de la physique. Et, pour ce faire, il convient avant tout de définir la nature exacte des *objets* de la quantification, leur état initial et final. Il s'agit, en d'autres termes, de définir ce sur quoi porte l'opération de quantification ainsi que la nature des transformations qu'elle opère sur ces objets. Pour aborder le problème de la manière la plus générale, situons-nous sur le sommet conceptuel du triangle sémiotique et assimilons les objets en question à des concepts dont la nature sera précisée ultérieurement.

2. Les objets de la quantification

2.1 Qu'est-ce qu'un concept?

Au départ, deux postulats. D'abord, nous admettons l'existence de représentations mentales⁵ chez chaque locuteur. Remettre une telle affirmation en cause serait d'ailleurs fatal pour la sémantique qui est, toute entière, fondée sur leur existence. Ensuite, afin de mieux cerner ces représentations, nous affirmerons avec G. Kleiber, que "même si les concepts varient d'une langue à l'autre, leur classification en 'objets', 'choses', 'êtres', 'propriétés', 'actions', etc. témoigne d'une certaine stabilité" (G. Kleiber, 1981 : 29). De ce fait, l'existence de certains concepts universaux, encore appelés *noèmes* ou *primitifs* (R. Martin, 1976 : 142; A. Wierzbicka, 1993) se trouve également posée.

2.1.1 Le concept comme une entité abstraite

Comment décrire ces représentations mentales ou concepts? Il faut, d'emblée, souligner une de leurs principales caractéristiques, celle qui définit leur nature : les concepts sont du domaine de l'abstrait en ce qu'ils sont totalement détachés par l'esprit de toute réalisation. Ce sont des schémas d'objets, de procès, de propriétés qui réunissent toutes les conditions essentielles et nécessaires à la catégorisation et à l'identification d'objets, de procès et de propriétés sans pour autant se confondre avec ces derniers qui sont leurs contreparties dans la réalité. On appelle généralement ces

⁴ Le mot *objet* est employé ici à dessein : il est suffisamment vague et général pour nous permettre de ne pas nous prononcer, pour l'instant, sur la nature de ce sur quoi opère la quantification.

⁵ Concept, notion, idée et représentation mentale sont autant de termes qui, dans le cadre de ce travail, sont considérés comme équivalents. Il va de soi que les concepts seront décrits ici d'une manière qui restera somme toute assez vague, notre ambition n'étant pas d'envisager toutes les problématiques, nuances et subtilités mise en évidence par les analyses de G. Frege, 1960, J.J. Katz, 1964 et 1966, P.L. Peterson, 1973,...

contreparties les occurrences du concept. Ainsi, mon chat est une occurrence du concept *chat*. Mais, même si les concepts sont fondamentalement abstraits, leur vocation de concepts les oriente non moins fondamentalement vers la réalité puisqu'ils prévoient déjà leur mode d'occurrence. On peut même aller jusqu'à dire que les concepts comportent une ou des dimensions, assimilables à des variables et prévues pour une éventuelle actualisation, c'est-à-dire pour passer de ce pur schéma d'objet à la représentation d'un objet particulier, d'une occurrence. Mais tant que le concept n'a pas été actualisé, il reste une représentation à la fois mentale et générale d'un ensemble d'objets du monde, quelle que soient la nature de ces derniers. En fait, un concept réunit suffisamment de traits pour véritablement catégoriser et identifier quelque chose, mais trop peu de traits pour renvoyer à un objet précis. Il correspond en fait à ce que différents êtres particuliers ont en commun, c'est-à-dire à un type. Ainsi, l'image mentale associée au concept *chat* est effectivement un *chat*, mais un *chat* dans ce qu'il a de plus général, c'est-à-dire un animal au pelage doux, aux yeux oblongs, à quatre pattes, avec des oreilles triangulaires et des moustaches... En aucun cas, le concept *chat* ne peut être décrit comme un *angora* ou un *sacré de Birmanie* ni, a fortiori, comme un chat particulier, tel le *chat de Colette* ou encore *Félix le Chat* qui ont une race et une taille déterminée, une couleur particulière, etc. Le concept *chat* n'a pas les propriétés spécifiques des espèces, encore moins celles d'une occurrence particulière.

2.1.2 Les concepts généraux et les concepts particuliers

Avant d'aller plus loin dans l'analyse du passage de concept à occurrence, il faut lever l'une ou l'autre ambiguïté terminologique. Même si effectivement tous les concepts appartiennent au domaine du mental, il n'en reste pas moins possible d'en distinguer différents types, et plus précisément d'opposer les concepts généraux aux concepts particuliers.

Un concept général peut se définir comme une notion de base non actualisée, c'est-à-dire entièrement coupé de la notion de réalité (et donc d'un individu particulier). En ce sens, on peut affirmer que le concept *chat* peut être un concept général au même titre que le concept *animal* ou le concept *être*. Simplement, il est plus spécifique que les deuxièmes parce qu'il regroupe un ensemble d'objets du monde plus restreint. Les objets du monde que recouvre le concept *chat* sont en effet d'une variété de type moins grande que ceux que peut rassembler le concept *animal*, par exemple, puisque ce dernier peut réunir des objets de divers types, tels les objets du type *chat*, ceux du type *chien*, du type *oiseau*, etc. Mais, quoi qu'il en soit, les concepts cités en exemple restent tous trois des concepts généraux parce qu'en aucun cas ils ne renvoient à un objet particulier du monde.

On peut noter au passage que les concepts forment des systèmes taxinomiques. Les formes linguistiques associées aux concepts cités ci-dessus entretiennent en effet des relations d'hyperonyme à hyponyme : le concept *être* est un concept hyperonymique du concept *animal*, et le concept *animal* peut, à son tour, être

considéré comme un concept hyperonymique du concept *chat* qui, lui-même, est un concept hyperonymique d'autres concepts comme celui de *chat de gouttière*, de *chat persan* ou encore de *petit chat noir de la concierge*... En somme, à tous les niveaux de la hiérarchie-être correspondent des concepts généraux et, plus on s'éloigne du sommet de cette hiérarchie, plus les concepts pourront être dit spécifiques, certaines de leurs dimensions ayant été saturées. On peut même ajouter que plus un concept est spécifique, plus il aura des chances d'être un concept verbalisé sous la forme d'une expression construite (et non plus préconstruite) comme l'est par exemple le concept *petit chat noir de la concierge*. Mais nous ne développerons pas ce point ici. Qu'en est-il alors des concepts particuliers ?

Les concepts particuliers se distinguent des concepts généraux - quel que soit le degré de spécificité de ces derniers - parce qu'ils renvoient à un objet particulier et non plus à une classe d'objets du monde dont le dénominateur commun est un type. Un concept particulier représente non plus un type, aussi spécifié soit-il, mais un individu particulier qui, dans la mesure où il est une occurrence d'un concept général, ne comporte plus de dimension ouverte, même si sa description linguistique ne le spécifie pas explicitement. Ainsi, si l'on passe du concept *chat* au concept *le chat* ou *un chat* - pour ne citer que ces deux possibilités -, on passe d'un concept général au concept d'un chat particulier qui ne peut qu'avoir une race, des dimensions, une couleur,... bien déterminées.

Le schéma ci-dessous résume ces distinctions :

| | Concepts généraux | Concepts particuliers |
|-----------------------------|---------------------------|--|
| <i>degré de spécificité</i> | | |
| - | <i>être</i> | <i>un/ l' cet/ son/... être</i> |
| | <i>animal</i> | <i>un/ l' cet/ son/... animal</i> |
| | <i>chat</i> | <i>un/ le/ ce/ son/... chat</i> |
| + | <i>chat persan</i> | <i>un/ le/ ce/ son/... chat persan</i> |
| | <i>domaine conceptuel</i> | <i>domaine de l'existence particulière</i> |

Comment décrire alors le passage du concept général *chat* à une occurrence particulière de ce même concept général ? Quelles transformations accompagnent ce passage ?

2. 2 Quand le concept général *chat* devient le *chat de ma concierge*

La caractéristique fondamentale d'un concept étant d'être abstrait, du seul domaine du mental, il se distingue de l'occurrence parce que cette dernière renvoie, pour sa part, à un objet de la réalité : elle présente, parce qu'associée à un concept particulier, suffisamment de traits pour désigner une entité particulière, elle-même abstraite ou concrète, réelle ou imaginaire. Lors de l'actualisation, c'est-à-dire lors du passage d'un concept à une de ses occurrences et ce par l'intermédiaire d'un concept devenu particulier, il semble en fait que le concept général se trouve assorti de traits caractéristiques dont il est dépourvu à l'origine. Le concept *chat* avait été décrit précédemment comme étant la représentation d'un animal au pelage doux, aux yeux oblongs, à quatre pattes, avec des oreilles triangulaires et des moustaches... Lorsqu'il est actualisé, parce que, par exemple, il est question dans une conversation du *chat de ma concierge*, le concept *chat* d'abord s'enrichit : il devient un concept général plus spécifique. Alors qu'initialement la couleur restait une dimension ouverte du concept *chat*, elle est saturée dès lors qu'il est question du *chat de ma concierge*. Le référent associé à cette expression se distingue forcément par une couleur spécifique. Il en est d'ailleurs de même avec bon nombre d'autres traits tels la taille (s'agit-il d'un gros matou ou d'un frêle chaton,...), l'allure ou l'attitude, en somme toutes ces particularités (propriétés physiques, physiologiques) qui font d'un chat un chat particulier, et même un chat à nul autre pareil, ces caractéristiques qui ne sont pas mentionnées au niveau conceptuel où se situe la notion *chat*.

On est alors en droit de se poser la question suivante : quel rôle joue la relation que le locuteur entretient avec le référent associé à l'occurrence du concept activé ? Dans quelle mesure cette relation intervient-elle ? Nous sommes tentée d'affirmer qu'elle n'agit que de façon secondaire sur la saturation du concept dans la mesure où, quelle qu'elle soit, elle ne peut l'empêcher : pour tout locuteur, le seul fait d'énoncer le mot *chat* suffit à activer le concept *chat*, à produire en quelque sorte un schéma d'objet en attente d'actualisation. La relation locuteur-référent ne joue, en somme, que le rôle de modérateur dans la saturation du concept. Plus elle sera immédiate et importante, c'est-à-dire plus la connaissance du référent par le locuteur sera complète, plus le profil du concept sera précis et détaillé et, partant, les dimensions prévues par le concept pour de nouvelles caractéristiques seront saturées. Au contraire, si l'actualisation se fait en l'absence de son référent, ou, situation extrême, si, par exemple, le locuteur ne connaît, pour ne jamais les avoir rencontrés, ni la concierge, ni son chat, l'image mentale associée au concept le *chat de concierge* restera plutôt floue, mais restera néanmoins celle d'un chat particulier. En somme, plus la relation référent-locuteur est étroite, plus le concept particulier gagnera en spécificité. Ainsi, aux

caractéristiques générales du concept *chat* (cf. ci-dessus) se rajoutent de nouveaux traits, d'autant plus nombreux que le locuteur sera en mesure d'identifier avec exactitude le référent en question. S'il s'agit d'un chat de concierge, la représentation initialement établie pour le concept *chat* se complétera pour devenir celle d'un chat de gouttière plutôt que celle d'un chat de race spécifique, celle d'un chat certainement bien portant, lové sur un coussin moelleux,... Et, il va de soi que s'il est question d'un chat particulier, comme *le chat botté*, par exemple, bien plus de dimensions encore - à l'origine ouvertes - seront saturées grâce à nos connaissances livresques sur le référent.

Ainsi, lorsque le concept *chat* devient *le chat de ma concierge*, le concept général glisse vers un schéma conceptuel plus proche des multiples spécificités du référent, sachant que les deux ne se recouvriront jamais totalement, le concept étant voué, par définition, à demeurer abstrait, du seul domaine du mental, au contraire du référent et de son occurrence. Et, bien sûr, plus la représentation abstraite se rapprochera de la réalité liée au référent, plus elle sera saturée, c'est-à-dire plus les dimensions ouvertes prévues initialement pour d'éventuelles spécifications seront neutralisées. Et, en somme, il semble que seules ces caractéristiques sont responsables de la différence entre un concept et ses occurrences. Comment et par rapport à quoi peut-on les définir? De quelle nature sont-elles?

3. Temps et espace : deux dimensions fondamentales

3.1 Préambule : comment et pourquoi définir la quantité en termes de temps et d'espace?

Etre ou devenir une quantité⁶, c'est forcément être ou devenir une quantité de quelque chose en ce sens que la quantité n'est pas une entité autonome. Il ne peut être question de quantité sans qu'à un moment ou à un autre, il ne soit question aussi d'un deuxième concept : le concept *quantité* est un concept syncatégorématique qui rassemble "des occurrences individuelles qui ne forment pas une catégorie référentielle stable, homogène" (G. Kleiber, 1981 : 39). Comme tout concept syncatégorématique, il ne peut fonctionner que dans la mesure où il est associé à un deuxième concept qui lui sert de support et dont "les occurrences particulières [sont] fort diverses, (...) [constituent] une catégorie référentielle hétérogène". Sans l'aide de ce support, il est impossible d'attribuer un référent aux occurrences de *quantité*. Les énoncés suivants surprennent du fait de l'incomplétude de la pure notion de quantité qui, verbalisée ici par l'expression *une quantité*, n'y est pas associée au complément qu'elle requiert naturellement :

6

Nous admettons ici, sans le démontrer, que tout ce qui est, est quantité de quelque chose.

-**J'ai acheté / vendu / mangé / préparé /... une quantité*

-**Une quantité arrivera demain*

-**Une quantité a envahi la ville*

Une expansion de type «de N», spécifiant le support de la quantification, suffit à compléter chacun de ces énoncés :

- *J'ai acheté / vendu / mangé / préparé /... une quantité de légumes*

- *Une quantité de marchandises arrivera demain*

- *Une quantité de touristes a envahi la ville*

Or, ce support n'est autre que ce qui a été défini ci-dessus comme un concept général. De toute évidence, comme le montrent les exemples suivants, ce concept peut être tantôt concret, tantôt abstrait, massif ou comptable, réel ou imaginaire, animé ou non, humain ou non, ... :

- *une quantité d'eau / de pommes / de chênes / d'étoiles / de manifestants / de courage / de soucis / de Dieux ...*

Le propre des occurrences de concepts, et donc des contreparties référentielles des expressions linguistiques qui les désignent, est de prendre place, qu'elle que soit leur nature, dans l'espace et/ ou dans le temps. Les objets concrets, par exemple, se distinguent par leur forme, plutôt fixe s'il s'agit d'un objet comptable (*chat, maison, étoile...*), indéterminée s'il s'agit d'un objet massif (*eau, air, ...*); mais, quels qu'ils soient, ils occupent indéniablement une certaine portion de l'espace. Les objets abstraits, ceux désignés par les noms de propriétés par exemple (*courage, couardise, intelligence, stupidité*), dans la mesure où ils sont, tout comme *quantité*, syncatégorématiques, sont eux aussi liés au temps et/ ou à l'espace et ce, par l'intermédiaire de leur support :

- *le courage de Gandhi / du pompier*

- *le génie de Mozart / de ce jeune enfant*

Ainsi, en résumé, quelle que soit l'occurrence de concept en question - parce qu'elle constitue inévitablement une quantité -, il est toujours possible de la définir en termes de temps et / ou d'espace. Elle se situe toujours, en dernière instance, dans l'une ou l'autre de ces deux dimensions, ou encore dans les deux, soit directement

(objets catégorématiques), soit indirectement (objets syncatégorématiques). Or, ce fait ne se vérifie par pour les concepts généraux. Il est, en effet, impossible d'appliquer les principales propriétés de ces deux dimensions, - c'est-à-dire longueur, largeur (ou profondeur) et hauteur (ou épaisseur) pour l'un et durée et linéarité pour l'autre - à des concepts généraux. Qu'ils soient catégorématiques ou non, ils existent indépendamment de telles considérations : ils n'existent que dans notre univers mental. La meilleure illustration de cette affirmation est l'inacceptabilité de certaines des expressions référentielles suivantes :

- *le petit / grand chat*
- **le petit / grand concept chat*
- *un long silence*
- * *un long concept silence*

Ainsi, contrairement aux objets, aux propriétés, aux procès, aux êtres,... qui en sont les occurrences, les concepts généraux n'ont pas, à proprement parler, de volume, de poids, de consistance, de durée,...⁷ En somme, ils n'ont d'existence ni dans le temps, ni dans l'espace. Et, lorsque nous passons du concept *chat* à *le chat de ma concierge*, nous passons d'une entité hors de toute prise spatio-temporelle à une entité qui, au contraire, s'inscrit dans le temps et dans l'espace.

3. 2 Récapitulation

Il convient, avant d'en arriver à quelques conclusions, de rappeler les principales étapes des réflexions antérieures. Dans un premier temps, nous avons admis avec les dictionnaires que la quantification équivaut à l'attribution d'une quantité à un objet. Quantifier serait donc une opération qui consiste à modifier un objet, en le faisant passer d'un état à un autre, ces deux états présentant une certaine identité.

Dans un deuxième temps, après avoir défini les principales caractéristiques des concepts, généraux et particuliers, nous avons mis l'accent sur le point suivant : seuls les concepts généraux échappent à la dimension spatio-temporelle.

Ainsi, si nous rassemblons les pièces du puzzle, la définition initialement posée pour le mécanisme quantificationnel débouche sur une solution unitaire. Nous allons montrer que, dans la mesure où un concept général se voit attribuer des caractéristiques liées au temps et/ ou à l'espace lors de l'actualisation - et par là même perd son état de concept général -, il est quantifié puisque l'inscription dans le temps et l'espace implique la quantification. Ce n'est que de cette manière qu'il peut devenir

⁷ On peut noter au passage que les concepts refusent non seulement les attributs liés à la quantité, mais qu'ils refusent aussi ceux se rapportant à la qualité :

- **un beau / horrible concept chat*
- **un intelligent / malicieux concept chat*

une occurrence. En d'autres termes, la quantification est le principe-moteur de l'actualisation. Or, un même concept général peut être actualisé de diverses manières. Du concept général *chat*, il est possible de passer à plusieurs concepts particuliers dont *le chat, dix chats, une trentaine de chats, un groupe de chats,...* En somme, un seul et même concept général admet un nombre important de concepts particuliers qui sont, en fait, autant de manières différentes de le quantifier et, en même temps, on l'a vu, de le spécifier.

4. Les modalités de la quantification

Notons d'emblée que les quantités dont il est question ici, dans la mesure où elles renvoient à des objets de la réalité extralinguistique, ne peuvent être que des quantités positives : les objets du monde ne peuvent pas être des quantités nulles ou négatives même si de telles entités existent. Les mathématiciens et autres scientifiques qui utilisent le langage mathématique manipulent en effet ce type de quantité. Mais ces dernières n'entrent pas dans nos considérations. D'ailleurs, pour renvoyer à des quantités nulles, le locuteur français, ne disposant pas de termes exprimant des non-quantités, a recours à des moyens détournés qui reviennent en fait à nier une quantité :

- *il n'y a plus / pas d'eau / une goutte d'eau dans cette maison*
- *il y a encore moins d'eau qu'hier dans cette maison*
- * *il y a "pas-eau" dans cette maison*
- *il n'y a rien, pas même de l'eau, dans cette maison*

4.1 Le concept particulier de référence : le concept particulier unitaire⁸

Rappelons rapidement le point suivant : seuls seront étudiés, dans ce cadre, les liens entre des concepts particuliers qui sont les occurrences d'un même concept général, étant entendu que la quantification agit sur un noyau stable, immuable. Etudier les modalités de la quantification au niveau des expressions référentielles revient en somme à étudier les variations d'un même concept particulier, étudier, par exemple, les relations existant entre les concepts particuliers suivants : *une pomme / des pommes / dix pommes / un quart de pomme / un cageot de pommes,...* Il est évident que ce qui varie dans les expressions référentielles précédentes, ce n'est pas le concept général lui-même, mais bien la quantité qui lui est attribuée. En effet, chacune de ces expressions, si elle sort du domaine de l'existence particulière, c'est-à-dire si

⁸ Ces remarques valent essentiellement pour les concepts particuliers d'objets comptables. Pour ce qui est des objets massifs, le problème est différent dans la mesure où leur occurrence minimale n'est pas donnée immédiatement, mais nécessite le passage par un conditionnement.

elle se trouve *dés-actualisée*, renvoie au concept général *pomme*. Pour identifier un quart de pomme ou une dizaine de pommes, il faut avant tout être en mesure d'identifier une pomme, c'est-à-dire être en mesure de manier le concept général *pomme*.

La pièce maîtresse de tout le mécanisme quantificateur semble donc être ici le concept particulier *une pomme*, c'est-à-dire le concept qui renvoie à un exemplaire unique et pris dans sa totalité de l'objet associé au concept général. Toute quantification, quelle qu'elle soit, transite obligatoirement par le concept particulier de l'unité qui correspond en fait à la quantité minimale qu'un objet comptable admet sans se voir en aucune manière détruit. Le concept particulier unitaire constitue ainsi le niveau de référence de toute quantification.

Aussi, la variation de la quantité d'un concept particulier ne peut plus guère se concevoir que de deux manières :

- soit la quantité associée au concept particulier est supérieure à celle associée au concept particulier unitaire : la quantité d'espace à laquelle renvoie *dix pommes* est supérieure à celle qu'implique le concept unitaire *une pomme*

- soit la quantité associée au concept particulier est inférieure à celle associée au concept particulier unitaire : la quantité d'espace à laquelle renvoie *une pomme* est inférieure à celle qu'implique *une tranche de pomme*.

4.2 Les variations de la quantité d'un concept particulier

4.2.1 La quantification externe

C'est un fait bien connu : seules deux opérations, l'addition et la multiplication, occasionnent une augmentation de quantité. Permettent-elles toutes deux d'expliquer une quantification-augmentation ? Pour répondre à cette question, il convient de définir plus exactement les phénomènes que recouvrent respectivement l'addition et la multiplication.

La première de ces deux opérations consiste en fait à ajouter les uns aux autres des éléments dont la nature n'est pas nécessairement identique. La somme résultant d'une addition peut par conséquent être tout à fait hétérogène puisqu'elle peut réunir des quantités quelques fois aussi nombreuses que variées. Ainsi, ajouter des pommes et des tomates à des gâteaux, du chocolat et des boissons consiste bien en une addition. En d'autres termes, cette opération, réduite à sa forme schématique la plus simple, revient à rassembler un élément a et un élément b où ces deux éléments ne sont pas forcément de même nature. Le principe de l'homogénéité n'est donc pas respecté ou plutôt n'est respecté que dans le cas particulier où a et b , et donc leur somme, sont de même nature. Or, ce cas particulier de l'addition n'est autre que la multiplication. Cette dernière consiste en effet à ajouter un certain nombre de fois un élément à lui-même. Multiplier, c'est donc reproduire plusieurs fois un seul élément présent

initialement. Pour passer de *une pomme* à *dix pommes*, l'élément *pomme* présent initialement se trouve effectivement multiplié : dix pommes peuvent s'analyser comme "dix fois une pomme" et non comme des pommes, des poires et des bananes.

Aussi, la multiplication, parce qu'elle équivaut à l'augmentation en nombre ou en quantité d'un seul et unique objet et qu'elle ne transforme en rien la nature de ce dernier, peut expliquer la quantification-augmentation. La quantité d'espace qu'occupe une pomme, quantité de référence, se trouve ainsi dépassée. Non pas que la pomme grossit, mais on retrouve un certain nombre de fois la quantité d'espace en question, chaque nouvelle pomme s'inscrivant à son tour dans la dimension spatiale. L'espace occupé par dix pommes est en fait constitué par l'addition de dix espaces minimaux. Aussi, puisqu'ici tout se joue au-delà des limites occupées par l'objet pomme, nous qualifierons ce type de quantification de quantification externe.

4.2.2 La quantification interne

Selon quelle opération est-il alors possible de décrire le passage de *une pomme* à *une tranche de pomme* ? L'homogénéité entre la substance de départ et celle que l'on retrouve à l'arrivée joue, rappelons-le, un rôle déterminant.

La soustraction consiste en fait à prélever pour les ôter, les retrancher, un ou des objets sur un ensemble qui n'est pas forcément homogène. Il est en effet tout à fait possible de prélever une ou des pommes sur un ensemble constitué de pommes, de poires, de raisins et de bananes.

La division, pour sa part, consiste à séparer / diviser un objet en un certain nombre d'éléments. Contrairement à la soustraction, la division sous-tend donc une certaine homogénéité en ce sens que les objets initiaux et les objets finaux relèvent d'une seule et même substance. L'essence de l'objet - ou ensemble d'objets - divisé n'est pas touchée; seule sa quantité, c'est-à-dire son occupation du temps et/ ou de l'espace, se trouve modifiée. Passer d'une pomme à une tranche de pomme, c'est toujours avoir de la pomme, mais en des quantités moindres.

En ce qui concerne les quantifications qui entraînent une diminution par rapport au niveau unitaire de référence, elles semblent donc plutôt relever de la division que de la soustraction⁹. Tout comme les divisions, elles opèrent en effet sur un noyau homogène, ce qui n'est nullement le cas pour la soustraction. Mais poser une équivalence entre la quantification-diminution et la division sous-tend le point suivant : l'objet divisé, c'est-à-dire celui auquel renvoie le concept particulier unitaire est détruit, désagrégé. *Une tranche de pomme* ou *un quart de pomme*, c'est encore de la pomme, mais ce n'est plus *une pomme* : le concept particulier unitaire, seuil minimal de l'existence occurrenceielle, est inévitablement morcelé. Ce type de quantification agit par conséquent à l'intérieur du concept particulier unitaire, elle n'en dépasse pas les

⁹ Ce fait n'est d'ailleurs guère surprenant dans la mesure où la division est l'opération inverse de la multiplication qui, pour sa part, explique l'augmentation de quantité.

limites. *Une pomme* se définit par une certaine quantité d'espace minimale et toute quantification-diminution se joue à l'intérieur de cet espace qui se verra morcelé et réorganisé, mais en aucun cas dépassé. Il ne sera d'ailleurs pas plus recouvert dans son intégralité, cela va de soi. Aussi qualifierons-nous ce type de quantification de quantification interne.

5. Conclusion

Suite à ces quelques propositions, nous sommes plus à même de comprendre le mécanisme quantificationnel, ses enjeux, ce qu'en somme les dictionnaires entendaient par *attribuer une quantité*. Il semble clair alors que bon nombre de nos faits et de nos paroles correspondent à un acte de quantification. Reprenons alors la question soulevée initialement : comment expliquer la disparité entre les occurrences du verbe *quantifier* d'une part et celle de l'action exprimée par ce dernier d'autre part, sachant que les premières sont aussi rares que les deuxièmes sont fréquentes ?

Le verbe *quantifier* était présenté par les dictionnaires, rappelons-le, comme un verbe essentiellement technique (cf. ci-dessus). De toute évidence, une telle particularité peut expliquer la difficulté que nous éprouvons à l'utiliser de manière courante : il présente un sens trop précis, c'est-à-dire trop technique et abstrait à la fois, pour désigner naturellement des actions tout à fait banales.

Par ailleurs, nous avons défini la quantification comme le passage des concepts à des occurrences. Or, un locuteur n'envisage pas les processus mentaux qui lui permettent de construire des occurrences en quantifiant des concepts généraux. Il ne connaît que le résultats sous la forme d'une réalité déjà constituée sans remonter «aux sources». Aussi n'est-il pas surprenant que la fréquence d'utilisation du verbe *quantifier* ne soit pas élevée.

Un dernier point permet d'expliquer la rareté d'emploi du verbe *quantifier*. Si quantifier, c'est "attribuer de la quantité", c'est-à-dire inscrire les objets du monde dans le temps et l'espace, un seul terme ne suffirait pas à désigner toutes les activités spécifiques correspondant à cette définition de manière pertinente. Il est en effet difficilement concevable de désigner par un seul et même terme des activités aussi diverses que le comptage, le pesage, le métrage, le dosage, etc, toutes ces activités qui relèvent de la quantification. *Quantifier* apparaît alors comme l'hyperonyme de *peser*, *métrier*, *mesurer*, *compter*, *stérer*, *jauger*, *doser*, etc, autant de verbes qui désignent une quantification à l'intérieur d'un domaine particulier : *peser*, c'est attribuer à quelque chose un poids, c'est-à-dire une quantité mesurable en kilogrammes; *métrier*, c'est attribuer à quelque chose une longueur, une largeur ou une hauteur, c'est-à-dire une quantité mesurable en mètre, etc.

Cette approche de la notion de quantification ne prétend pas à l'exhaustivité. Nous espérons néanmoins avoir réussi à montrer à quelle point cette notion est essentielle dans la mesure où elle permet d'expliquer le phénomène fondamental qui conditionne toute activité linguistique, à savoir l'actualisation, c'est-à-dire le passage de concept à occurrence.

BIBLIOGRAPHIE

- BUNT H.C., 1985, *Mass terms and model theoretic semantics*, Cambridge, Cambridge University Presse.
- BURGE T., 1972, Truth and Mass termes, dans *The journal of philosophy* 69, pp. 263-282.
- BURGE T., 1975, Mass terms, count nouns, and change, in *Synthese* 31, Dordrecht, Reidel, pp. 459-478.
- CARTWRIGHT H. M., 1975, Some remarks about mass nouns and plurality, in *Synthese* 31, Dordrecht, Reidel, pp. 395-410.
- CHELLAS Brian F., 1975, Quantity and quantification, in *Synthese* 31, Dordrecht, Reidel, pp. 487-491.
- COOK Kathleen C., 1975, On the usefulness of quantities, in *Synthese* 31, Dordrecht, Reidel, pp. 443-457.
- GALMICHE M., 1986, Note sur les noms de masse et le partitif, dans *Langue Française* 72, Paris, Larousse, pp. 40-53.
- GALMICHE M., 1987, A propos de la distinction massif / comptable, dans *Modèles linguistiques*, t. IX, f.2, pp. 179-203.
- GALMICHE M., 1989, Massif / comptable: de l'un à l'autre et inversement, in J. David et G. Kleiber (éds.), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, pp. 63-77.
- GRANDY R. E., 1975, Stuff and things, in *Synthese* 31, Dordrecht, Reidel, pp. 479-485.
- JACKENDOFF R., 1992, What is a concept ?, in A. Lehrer and E.F. Kittay (eds.), *Frames, Fields, and Contrasts*, Hillsdale, New Jersey, pp. 191-208.
- KLEIBER G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Recherches linguistiques VI, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER G., 1987, L'opposition massif / comptable et les adjectifs, in J. David et G. Kleiber (éds.), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, pp. 267-292.

- KLEIBER G. & DAVID J., 1988a, *Termes massifs et Termes comptables*, Actes du colloque du 26-27 Novembre 1987, Recherches Linguistiques XIII, Ed. Klincksieck.
- KLEIBER G., 1990, *La sémantique de prototype : catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- KLEIBER G., 1993a, *Lexique et cognition : y-a-t-il des termes de base?*
- KLEIBER G., 1993b, *Catégorisation et hiérarchie : sur la pertinence des termes de base.*
- LANGACKER R.W., 1991, Noms et verbes, dans *Communications* 53, pp. 103-153.
- LAYCOCK H., 1975, Theories of Matter, in *Synthese* 31, Dordrecht, Reidel, pp. 411-442.
- MARTIN R., 1987, Pour une référence «massive» des unités nominales, in J. David et G. Kleiber (éds), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, pp. 37-46.
- PARSONS T., 1975, Afterthoughts on mass terms, in *Synthese* 31, Dordrecht, Reidel, pp. 517-521.
- PERENNEC M.-H., 1987, Quelques remarques sur l'opposition [comptable / massif] et la quantification en allemand, in J. David et G. Kleiber (éds), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, pp. 47-62.
- ROSCH E. et al., 1976, Basic objects in natural categories, dans *Cognitive Psychology* 8, p. 382-436.
- WARE Robert X., 1975, Some bits and pieces, in *Synthese* 31, Dordrecht, Reidel, pp. 379-393.
- WIERZBICKA A., 1985, *Lexicography and conceptual analysis*, Karoma Publishers, Inc.
- WIERZBICKA A., 1988, *The semantics of grammar*, Amsterdam, John Benjamins.
- WIERZBICKA A., 1992, Semantic primitives and semantic fields, in *Frames, fields and contrasts*, A. Lehrer et F.F. Kittay (eds.), Hillsdale, Laurence Erlbaum Ass.
- WILMET M., 1987, Le problème des noms abstraits, in J. David et G. Kleiber (éds), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, pp. 93-108.
- ZEMACH E., 1979, Four Ontologies, dans *Mass terms. Some Philosophical Problems*, F. J. Pelletier (éd.), Dordrecht, Reidel, pp. 63-81.